

Clinique du Dr Soigne Tout De BANGOSS

Est Capable de guérir:

- Douleur Totale	- Crise épileptique
- Cataracte	- Maux de tête
- Maux de Yeux	- " " de Ventre
- Vision floue	- Maladie des Jambes
- Demangeaison de Yeux	- Touxles Montaux
	- Ballonnement
	- Impuissance

Voyance
Féticheur

Herboriste
Naturopathe

N° 020

EXCERCICE ILLEGAL DE LA MEDECINE: DANGER !

- C'est le thème de l'Assemblée générale Ordinaire de l'Ordre national des médecins du Cameroun (Onmc) qui se tient le 16 novembre 2012 à Douala

SOLIDARITE

Inondations dans le Nord

- L'Onmc y a dépêché une mission humanitaire conduite par son Président.

IDEE

Médecine du travail

- Le Ministre du Travail et la sécurité sociale donne son avis

NECHROLOGIE

Le Dr SOUAIBOU n'est plus

- Le Doyen est décédé le mois dernier

DISTINCTION

Le Pr MONEKOSSO honoré...

- Il a reçu sa médaille de la reine Elisabeth II...

FORMATION

De nouveaux médecins sur le terrain

- La FSMB a livré sa cuvée 2012

FACULTES DE MEDECINE

De nouveaux doyens pour certaines Facultés de médecine

- Les promus dans ce journal



Au cœur des Grandes Réalisations de l'E-

A propos de la SNH

Créée le 12 mars 1980, la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) est une entreprise à capitaux publics, à caractère industriel et commercial, dotée de l'autonomie financière. Elle gère les intérêts de l'Etat dans le secteur des hydrocarbures. A ce titre :

Elle conduit les campagnes de promotion du domaine minier en vue de trouver des partenaires pour la recherche, l'exploitation et la production des hydrocarbures liquides et gazeux ;

Elle commercialise la part de la production pétrolière revenant à l'Etat et transfère au Trésor Public les recettes des ventes, après déduction des charges de production ;

Elle assure la mise en valeur des ressources gazières dans l'optique, prioritairement, de contribuer à l'accroissement de l'offre énergétique nationale.



Une vue du siège de la SNH

Sis Mballa II, Yaoundé - B.P. : 955 - Tél : (237) 22 20 98
Fax : (237) 22 20 46 51 - Site Internet : www.snh.cm

Les grands projets de la SNH

Approvisionnement en gaz naturel de la centrale thermique de Kribi

La SNH a engagé la construction d'un gazoduc de 18 km qui permettra d'acheminer le gaz du Centre de Traitement de Gaz actuellement en cours de construction dans la localité de Bipaga, jusqu'à la centrale thermique implantée à Mpolongwe. Ce projet contribuera à accroître substantiellement l'offre d'énergie électrique nécessaire au confort des ménages et au développement des industries. Les premières livraisons de gaz devraient être effectives à l'échéance contractuelle fixée au 22 décembre 2012.



Tubes de gazoduc soudés et cintrés disposés le long de la Nationale Edéa-Kribi

Construction d'une usine de production d'engrais chimiques produits à partir du gaz

Ce projet, encore en phase d'études, vise une production annuelle d'environ 600 000 tonnes d'ammoniac et 700 000 tonnes d'urée destinés au marché local et à l'exportation. Sa mise en œuvre devrait contribuer à la révolution agricole dans notre pays, préconisée par le Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya. L'usine envisagée sera implantée à Limbé.

Relèvement de la production nationale de pétrole brut, avec la mise en production de nouveaux champs.

Les recettes issues des ventes de pétrole alimentent le budget de l'Etat.



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU CAMEROUN

CAMEROON MEDICAL COUNCIL



*S.E. Monsieur MAMA FOUA André
Ministre de la santé publique*

BUREAU NATIONAL DE L'ORDRE



Président:
Dr Guy SANDJON
Tel : 99 91 29 01

1^{er} Vice-président:
Pr TETANYE EKOE
Tel : 99 91 90 29

2^{eme} Vice-président:
Dr Edmund AGBOR
Tel: 99 68 71 07

Secrétaire Général:
Dr BIDJOGO ATANGANA
Tel: 99 92 88 11

Secrétaire Général Adj N°1:
Dr Monique ONOMO
Tel: 99 91 03 46

Secrétaire Général Adj N°2:
Dr Jonah WEFUAN
Tel: 99 60 96 44

Trésorière:
Dr Berthe BOLLO
Tel : 99 97 24 88

Secrétaire financier:
Dr Simon Pierre TEKAM
Tel : 99 98 25 19

Commissaire aux comptes:
Pr MOUELLE SONE
Tel : 99 95 15 26

Membre:
Dr Denis BOULLO
Tel: 99 91 08 50

Membre:
Dr Dominique NOAH NOAH
Tel: 77 34 84 64

Membre:
Dr Michel THOUAMO
Tel: 99 82 10 40

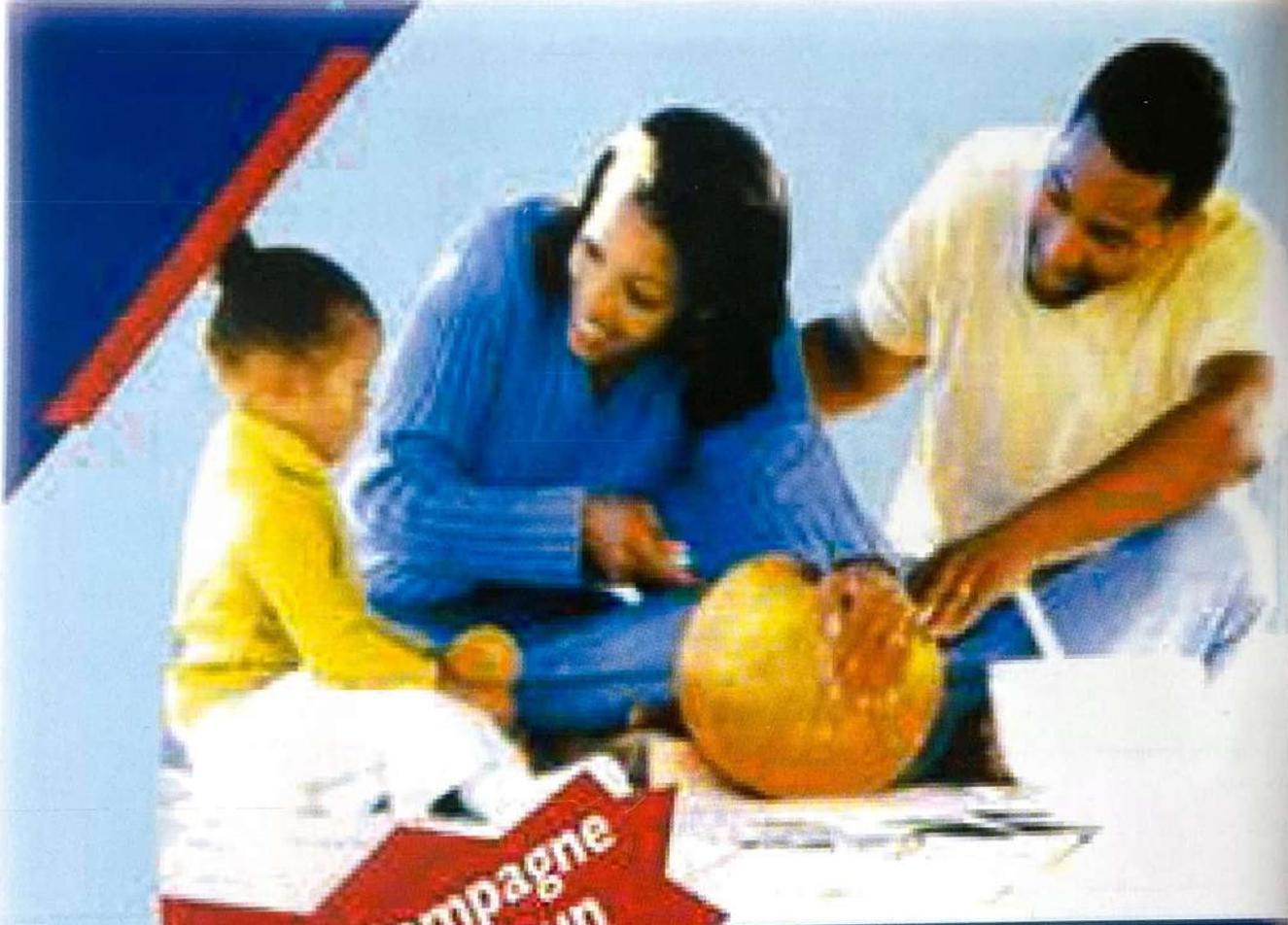
Membre:
Dr Theophile KANGUEP
Tel: 99 75 92 74

Membre:
Dr Georges ASSAM
Tel: 79 85 00 67
Membre:

Membre:
Dr Emmanuel FONGANG
Tel: 77 23 14 40

Membre:
Dr NDEYAMA MOBITANG
Tel: 77 44 40 07

Membre:
Dr Joséphine FOKAM
Tel: 77 75 09 26



Grande Campagne
AXA Cameroun
2012 !!!

Protégez
votre Santé

Avec l'Assurance au Voyage AXA

Voyagez en toute sérénité!



Cameroun

réinventons / notre métier

Siège AXA Cameroun

Douala, 208 rue Félix Fyfe

+ Tél. : (237) 33 42 81 11 / 33 42 81 28 / 33 42 81 13

+ Fax : (237) 33 42 84 53

E-mail : axa.cameroun@axacameroun.com

+ www.axacameroun.com

Disponible dans
tout le réseau
de distribution
AXA Cameroun.

EDITORIAL

Médecine illégale: un fléau pour notre pays



Dr Guy SANDJON

Chers consœurs, chers confrères,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire qui se tient cette année à Douala, sous le haut patronage de son excellence Monsieur le Ministre de la Santé Publique dont la présence effective nous honore.

La participation de son excellence monsieur le Ministre du travail et de la Sécurité sociale lui donne un cachet particulier. Nous tenons à saluer la présence du Président de la Conférence Francophone des Ordres de Médecins à laquelle appartient notre pays.

L'intégration sous régionale n'est pas en reste avec la présence des présidents des Ordres de médecine de la CEMAC (Gabon, Congo, Tchad, RCA..) Le thème choisi cette année : « **La lutte contre l'exercice illégal de la médecine** » n'est pas un fait du hasard, car cette pratique est devenue un véri-

table fléau pour le système de santé et les populations de notre pays.

Notre profession fait partie des activités exclusives, comme les notaires et les avocats et seuls les titulaires d'un doctorat en médecine reconnu, par les autorités compétentes et inscrits au Tableau de l'Ordre National des Médecins, peuvent exercer légalement la médecine,

Il serait très difficile d'imaginer un faux avocat plaider devant nos juridictions, ou un faux notaire établir des actes notariés, sans une sanction immédiate et sans appel.

La pratique illégale de la médecine, dans notre pays, revêt des aspects multiformes, parfois surprenants, sournois et insidieux.

Ceci, passe par les consultations et

La pratique illégale de la médecine, dans notre pays, revêt des aspects multiformes, parfois surprenants, sournois et insidieux

prescriptions médicamenteuses par les vendeurs ambulants et les employés des pharmacies, pour aboutir aux charlatans, pseudo médecins, vantant leurs mérites à longueur de journée, par voie de presse, ou médias audio visuels

La médecine doit se pratiquer dans la sobriété, toute forme de publicité étant interdite.

Avec toute l'humilité nécessaire, nous reconnaissons que seuls nous aurons du mal à vaincre ce fléau c'est pour cela qu'il est important de pouvoir compter sur les pouvoirs publics :

-Le ministère de la santé, dans ses

prérogatives, régaliennes,

-Le ministère de la communication,

Notre profession fait partie des activités exclusives, comme les notaires et les avocats et seuls les titulaires d'un doctorat en médecine reconnu, par les autorités compétentes et inscrits au Tableau de l'Ordre National des Médecins, peuvent exercer légalement la médecine,

dans son rôle de régulation de l'information, et de la publicité

-Le pouvoir judiciaire, pour faire respecter et appliquer la loi, afin que ces crimes, et les auteurs de ces supercheres ne demeurent impuni

Les gouverneurs, représentants du gouvernement, dans toutes les actions éducatives, dissuasives et répressives.

Loin d'être un réflexe corporatiste, de notre guerre, dépend la vie d'un nombre très important de nos concitoyens ayant succombé aux mensonges de ces criminels.

Comme dans toutes les guerres il faut s'attendre à plusieurs batailles et nous sommes convaincus que grâce à au soutien de tous, et des pouvoirs publics, nous vaincrons.

Au cours de nos travaux nous reviendrons sur le thème de l'an dernier : « **La formation médicale** » pour analyser ensemble les constats faits par la commission mise en place à cet effet par l'autorité de tutelle le 27 mars 2012.

Pour évaluer les facultés de médecines et les écarts dans les formations privées dont nous avons dénoncé à juste titre la prolifération.

SOMMAIRE

SOLIDARITE 17-18-19

Inondations dans le Nord

- L'Onmc y a dépêché une mission humanitaire.



IDEE 4

Médecine illégale

- Le Ministre du Travail et la sécurité sociale donne son avis

REPRESSION 14-15

Les structures de MM. Toukam et Petsoko fermées



DISTINCTION 5

Le Pr MONEKOSSO honoré...



FORMATION 5

De neo médecins sur le terrain

- La FSMB a livré sa cuvée 2012

FACULTES DE MEDECINE 8

De nouveaux doyens pour certaines Facultés de médecines

- Les promus dans ce journal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail - Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

N° 24/12 MINCOM/CAB

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

Yaoundé, le 07 NOV 2012.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION
THE MINISTER OF COMMUNICATION

A/TO

Monsieur le Président de l'Ordre National
des Médecins du Cameroun
B.P : 15534
Tel/Fax : (237) 22 00 60 28
YAOUNDE

Réf: V/L n° 78/L/ONMC/P/SG du 31 octobre 2012

Objet : Intervention du MINCOM à
l'Assemblée Générale de l'Ordre
National des Médecins du Cameroun.

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre lettre dont les références sont reprises en
marge.

Y donnant suite,

Je vous remercie pour l'honneur que vous avez bien voulu faire à mon
département ministériel, en sollicitant notre participation aux travaux de l'Assemblée
Générale de l'Ordre National des Médecins du Cameroun qui se tiendront le 16
novembre 2012 à Douala.

En vous renouvelant ma profonde détermination à œuvrer pour que les médias
cessent d'être le canal par lequel se promeuvent les charlatans qui ternissent l'image
de votre noble profession et partant, compromettent la santé de nos populations,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je désigne Monsieur Jean Tobie
HOND, Chef de la Division des Affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère de la
Communication, pour me représenter à ces assises au cours desquelles il exposera,
compte tenu de votre sollicitation, sur le cadre juridique réglementant la publicité en
matière de santé publique au Cameroun.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération
distinguée.



ISSA TCHIROMA BAKARY



ISSA TCHIROMA BAKARY
Ministre de la Communication

SPECIALE AG ONMC

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTRE DU TRAVAIL
ET DE LA SECURITE SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA SANTE ET
DE LA SECURITE AU TRAVAIL

SOUS-DIRECTION DE LA SANTE AU TRAVAIL

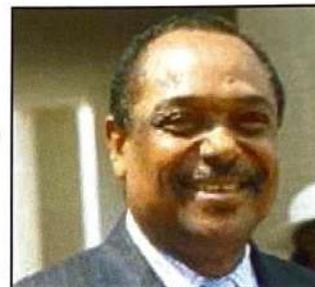
REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF LABOUR
AND SOCIAL SECURITY

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTEMENT OF HEALTH
AND SAFETY AT WORK

SUD-DEPARTMENT OF HEALTH AT WORK



Modalités d'exercice de la médecine du travail au Cameroun

Les fonctions de médecin du travail sont réservées aux docteurs en médecine titulaires d'un diplôme en médecine du travail et hygiène industrielle ou tout autre titre de spécialité équivalent. De nos jours, on note toujours une pénurie de praticiens spécialisés au Cameroun, soient environ 37 spécialistes en santé au travail pour 12 millions de travailleurs, dont 90% dans le secteur informel. L'exercice de la médecine du travail est ainsi étendu aux autres médecins, compte tenu des besoins et des nécessités locales.

L'exercice de la médecine du travail par médecins privés spécialisés ou non, est subordonné à l'obtention préalable d'un agrément délivré par arrêté :

- du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, après Avis du Ministre chargé de la Santé Publique ;
- du Président de la République, s'il s'agit d'un médecin étranger non inscrit au tableau de l'Ordre National des médecins du Cameroun (ONMC).

Pour l'agrément des médecins non spécialisés en médecine du travail, il est tenu compte dans l'ordre, de leur expérience professionnelle, de leurs qualifications hospitalo-universitaires en rapport avec la médecine du travail et de leur compétence.

La liste de médecins agréés est constamment tenue à jour par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, en liaison avec le Ministère de la Santé Publique et l'ONMC.

L'agrément peut être retiré par le Ministre du Travail ou le Président de la République selon le cas, après avis de l'Ordre des Médecins, au praticien :

- frappé d'une sanction disciplinaire ou pénale entraînant le retrait de son autorisation d'exercer la médecine ou sa radiation temporaire du Conseil de l'Ordre ;
- qui ne se conforme pas à la réglementation en vigueur relative à l'organisation et au fonctionnement des services médicaux du travail.

Le contrat de médecine du travail pour médecin employé à temps plein et la convention de visites et de soins pour médecin employé à temps partiel, sont soumis au visa du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, de même que leur mise en application est soumise au contrôle des services compétents du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Le recours à un médecin de la Santé Publique pour exercer la médecine du travail ne peut avoir lieu qu'en cas de pénurie de médecins privés dans une localité et lorsque le nombre de personnes couvertes n'impose pas une activité à temps plein. Dans ce cas, une convention de visites et de soins est passée entre l'entreprise et l'Etat représenté par le Ministre de la Santé Publique, après accord du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale.

M. Grégoire OWONA

Decisions du Conseil de l'Ordre

Le Bureau de l'Onmc a tenu deux conseils ; en janvier et en juillet 2012. La principale résolution à l'issue du conseil de janvier 2012 a été les mesures de sécurisation de la trésorerie de l'Onmc. Le bureau a été aussi très actif comme peuvent le témoigner ces nominations.

DECISION N°004/12/D/ONMC/P/SG/SP/MM

Portant changement au poste de Secrétaire Général de la Représentation Régionale ONMC du centre.

Article 1^{er}

Le **Dr TAGNI ZUKAM** précédemment Secrétaire Général est à compter de la date de signature de la présente décision, demis de ses fonctions.

Article 2

Le **Dr TCHAFONG Roger** est nommé Secrétaire General de ladite Représentation

Fait à Douala, le 10 Février 2012-11-12

Le President

DECISION N° 003/12/D/ONMC/P/SG/MM

Portant changement de poste de Représentant Régional ONMC du Nord.

Article 1^{er}

Le **Dr YAYA SOULEMANOU** précédemment Représentant Régional du Nord est à compter de la date de signature de la présente décision, demis de ses fonctions

Article 2

L'intérim sera assuré par le Secrétaire Général de ladite représentation **Docteur OUMAR ZAKE**

Fait à Douala, le 01 février 2012

Le President

DECISION N°001/12/D/ONMC/P/SGA1/SP/MM

Portant nomination au poste de conseiller auprès du Bureau de l'Ordre National des Médecins du Cameroun.

Article 1^{er}

Le **Dr NDJEBET IYEP Jules** est nommé au poste de Conseiller auprès du Bureau de l'ONMC

Article 2

Les fonctions de Conseiller sont gratuites mais toutefois à l'occasion des session certains frais peuvent être remboursés

Fait à Douala, le 01 février 2012

Le President

DECISION N° 002/12/D/ONMC/P/SGA1/SP/MM

Portant nomination au poste de chargé de missions auprès du Bureau de l'Ordre National des Médecins du Cameroun.

Articles1er

Le **Dr Gervais ATEDJOE** est nommé au poste de chargé de missions auprès du Bureau de l'ONMC

Fait à Douala, le 01 février 2012

Le Président

ONMC

NOMINATION:**De nouveaux doyens dans les facultés de médecine****UNIVERSITE DE BAMENDA**FACULTY OF HEALTH
SCIENCES**Doyen**

Pr KUABAN Christopher, Professeur, précédemment Coordinateur du Cycle de spécialisation à la Faculté de médecine et des Sciences biomédicales de l'université de Yaoundé I, poste créé.

UNIVERSITE DE BUEAFACULTY OF HEALTH
SCIENCES**Dean**

Pr NGOWE NGOWE Marcellin, Associate Professor, formerly Vice-Dean in the Faculty of Medicine and Biomedical Sciences at the University of Yaoundé I, in replacement of Mister Peter DUMBE Martins.

UNIVERSITE DE DOUALAFACULTY OF HEALTH
SCIENCES**Doyen**

Pr MOUELLE SONE Albert, Maître de Conférences, précédemment Vice-Doyen à Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala, en remplacement de Monsieur EBANA MVOGO Côte, appelé à d'autres fonctions.

UNIVERSITE DE YAOUNDE IFACULTE DE MEDECINE ET
DES SCIENCES BIOMEDI-
CALES**Doyen**

Pr EBANA MVOGO Côte, Professeur, précédemment Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Douala, en remplacement de Monsieur TETANYE EKOE.



Vie

L'Assurance d'une équipe pour vous servir



Union des Assurances du Cameroun-Vie

578, Rue Tobie Kuoh Bonajo / B.P. 2153 Douala CAMEROUN

Tél: (237) 33 42 12 46 / Fax: (237) 33 42 12 82

GRUPE
SUNU



Vie

DOUALA, le 23 Octobre 2012

LETTRÉ OUVERTE

Cher Docteur,

Dans le cadre de votre vie professionnelle, vous êtes amenés à sauver des vies tous les jours.

Quelle noble cause !

Avez-vous cependant pensé à protéger la vôtre ou celle de vos proches ?

L'Union des Assurances du Cameroun-Vie (UACam-Vie) vous accompagne à travers sa gamme de produits dans la recherche des solutions tant pour la protection de ceux qui vous sont chers que dans la constitution de votre plan de retraite.

A cet effet, une équipe commerciale se tient à votre disposition aux numéros de téléphone suivants : Tél. 33421246/ Mob. 75296121 pour la réalisation d'études personnalisées et l'organisation de la mise en place des options retenues.

Convaincus que vous y trouverez un intérêt, nous vous prions d'agréer, Cher Docteur, l'assurance de notre parfaite considération.



Chantal MOUELLE

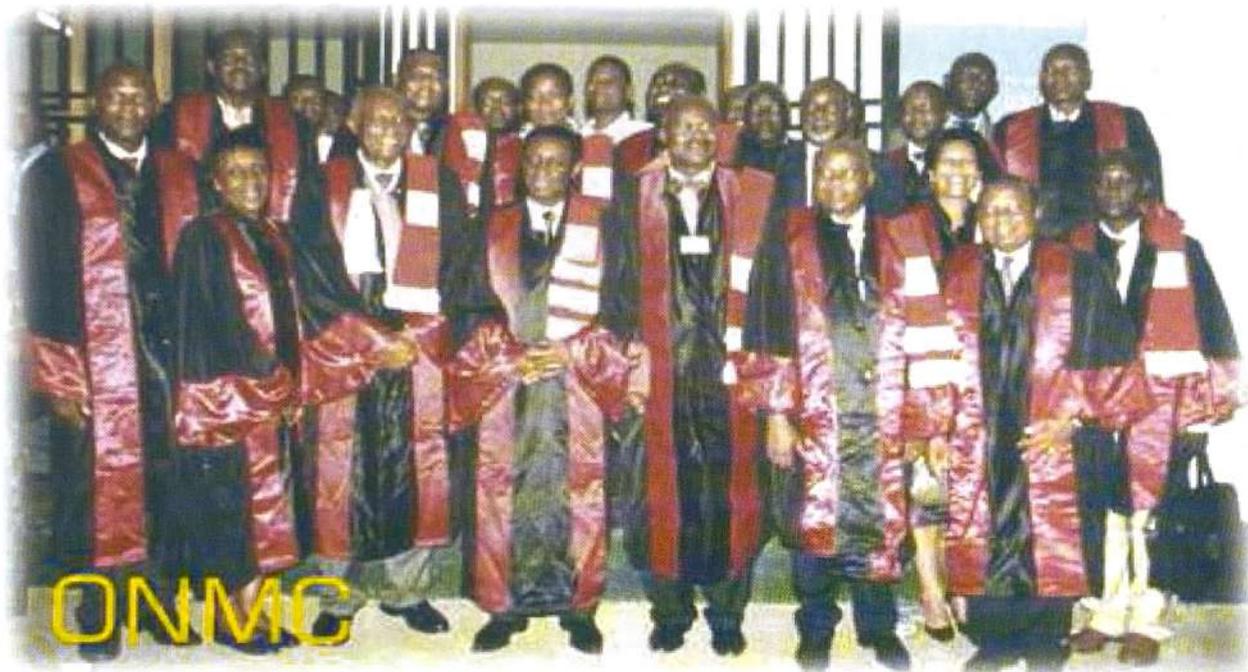
Administrateur Directeur Général

SPECIALE AG ONMC

L'assemblée générale de l'Ordre national des médecins du Cameroun se tient le 16 novembre 2012 à l'hôtel Sawa de Douala aura pour thème centrale la médecine illégale.

Médecine illégale

L'Ordre des médecins au front



Le bureau de l'Ordre national des médecins vient d'engager la dernière croisade contre les faux « docteurs » qui écumant les grandes villes camerounaises. Dr Sandjon et son équipe annoncent une opération de force pour, disent-ils mettre hors d'état de nuire ces « charlatans » qui arnaquent et tuent les populations en s'affublant le titre de médecins. « *La première démarche sera pédagogique. Nous allons informer, nous rapprocher des populations pour qu'elles comprennent que ces gens là sont des charlatans et des vendeurs d'illusions. Et qu'ils n'ont pas le droit de faire ce qu'ils font* » indique t-on du côté de l'Ordre national des médecins. « *C'est même anormal que dans un pays qui se veut moderne, des gens sans qualification aucune fassent ce qu'ils veulent* », reconnaît un médecin.

L'Ordre des médecins, appuyé par les forces de police et gendarmerie va désormais faire des descentes chez tous les charlatans. En décidant de prendre à bras le corps ce fléau, l'Ordre national des médecins du Cameroun veut mettre un terme à l'escroquerie dont

sont victimes certains patients, désespérés. L'image est devenue banale dans la société camerounaise, des plaques qui vantent les prouesses thérapeutiques de tel ou tel « docteur ». Généralement, ils soignent tout, Sida, diabète, stérilité, insuffisance rénale, prostate et autre envoutement. Ils sont très visibles sur les chaînes de télévision et autres stations de radio. Généralement, « *ils donnent 10 jours pour un traitement normal, et 11 jours pour des cas chroniques* ». Et de nombreux patients sont tombés dans le piège de ces charlatans. « *Nous recevons des malades en phase terminale, qui après avoir inutilement perdu du temps chez ces charlatans arrivent chez nous quand on ne peut plus rien faire pour eux...* » explique le Dr Mauriceau. C'est ainsi que des malades sous traitement anti retro viraux ont abandonné leur traitement en suivant les conseils de ces escrocs. Pour Dr Guy Sandjon, la médecine est une science très pointue et ses frasques dévalorisent toute la profession. De nombreux cas de plaintes sont

pendant devant les tribunaux contre ces « docteurs » d'un autre genre.

C. Miskael Keevin



Directeur de publication / publisher:
Dr Guy SANDJON

Rédacteur en chef / Editor in chief:
Léopold CHENDJOU

Conseiller à la rédaction / Advisor:
Dr KOTTO Daniel
Dr MOBY Hervé
Dr ATEDJOE
Edition/ Layout:
C-IDEAS

Graphisme / Designer:
Bienvenu MBENTI (C-IDEAS)

Contact:
B.P. 8434 Douala-Cameroun
Tél: +237 33 41 32 81
+237 77 91 62 15
E-mail: cideasgroup@yahoo.fr

CAMEROON MEDICAL

SPECIALE AG ONMC

PROGRAMME

8 – 9h	Inscription des participants
9 :15	Arrivée des Membres du Conseil
9 :15 – 9 :45	Arrivée des différentes autorités
9 :50	Arrivée du Ministre de la Santé
10 :00	Début des cérémonies
	Hymne national
	Lecture de l'autorisation de l'AGO
	Mot de bienvenue du Président du Comité d'Organisation
	Discours d'Ouverture du Ministre de la Santé
10 :30	Interruption - Visite des stands – Pause café
11 :00	Reprise des travaux
	Discours de Politique Générale du Président de l'ONMC
	Rapport des activités du Secrétaire Général
	Rapport du Secrétaire Financier
	Mot du président du CFOM (Conférence Francophone des Ordres des Médecins)
	Mot de la Présidente de L'ONPC
	Mot du Président de l'ONCD
	Discussions
14 :00	Travaux en commission – Réunion CFOM
	Finances
	Politique générale
	Lutte contre l'exercice illégal de la médecine
15 :00	Session plénière
	Lecture des résolutions et recommandations
	Cérémonie de clôture
16 :00	Fin des travaux
20 :00	Dîner de Gala offert par le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine (Hote sawa)

MERCI ...

Nous remercions
nos partenaires

- DELEGUE DU GOUVERNE-
MENT
- ERNCO
- BIOPHARMA
- AXA ASSURANES
- SITRACO
- SNH
- POLIPHARMA

- PMUC
- CAMLAIT
- AES SONEL
- COTCO
- CNCC
- UACAM Vie
- SANOFI AVENTIS

- CARING HANDS
- Dr TANKOUA
- Dr KOLESNIKOV
- LABORATOIRES FABRE
- LABORATOIRE IMEX HEALTH
- NESTLE
- NSIA ASSURANCES

- HYSACAM
- SUPURMONT
- CHOCOCAM
- CINPHARM
- BLEDINA

Marche sportive (semaine du médecin)

Combien étaient-ils ce dimanche 11 novembre à arpenter les rues de Douala à l'occasion de la marche initiée par l'Ordre national des médecins du Cameroun (Onmc) contre l'exercice illégal de la médecine au Cameroun ? Difficile de répondre. Une certitude, il y'avait foule. La preuve en images. (photos Geovani tel: 778 229 99)



Les marcheurs prêts ... à la marche



Séance d'entraînement collectif



Une marée humaine marche contre l'exercice illégal de la médecine



La place du gouvernement pris d'assaut



Les moniteurs en action



La détermination, l'endurance des attitudes à développer

SEJOUR DE L'ONMC A MAROUA

Au mois d'août et de septembre de l'année 2012, de plusieurs villages des régions du Nord, de l'Extrême Nord, du Nord Ouest et de l'Est ont été touchés par de violentes inondations qui ont causé des dégâts immenses et plongé de nombreuses familles dans le désarroi. Elles ont détruit des maisons, des plantations, des cheptels...et fait des milliers de déplacés sans abri.

Le gouvernement, la Croix Rouge, des ONG, la plupart des confessions religieuses et plusieurs associations privées ont manifesté leur solidarité aux sinistrés. L'Ordre National des Médecins du Cameroun (ONMC)

contribue à cet élan de solidarité nationale et internationale. C'est pourquoi la journée de consultation gratuite prévue pour la semaine du Médecin de novembre 2012 a été remplacée par une mission de solidarité sous forme de consultations et de soins gratuits à ces populations sinistrées. Plus de 1000 consultations ont été faites par les missionnaires de l'Onmc. Des médicaments d'une valeur de 5 000 0000 Fcfa ont aussi été mis à la disposition des sinistrés.

Cette mission conduite par le Président de l'ONMC s'est rendue à Maroua du 01^{er} au 04 Novembre 2012. La délégation est descendue à Bogo et à Maga.



L'Autorité administrative présente la situation



Un médecin en consultation



Prise en charge des enfants sinistrés

ÉQUIPES

Equipe ayant fait le déplacement

- Dr SANDJON Guy : **Président de l'ONMC**
- Dr BIDJOGO Atangana : **Secrétaire Général de l'ONMC**
- Dr NDEMEYAMA Mobitang : **Membre de l'ONMC**
- Dr FONGANG Emanuel : **Membre de l'ONMC**
- Dr NOAH NOAH Dominique : **Membre de l'ONMC**

- Dr TCHINOU Lionel
- MOBITANG
- Mr KAMERUN KOSKA Koskréo
- Mlle FOURCAUD Anne
- Mme BIDJOGO Simone
- Dr MBONDA Josiane
- Dr TANGMEU SILINOU Emilie

Equipe locale :

- Dr NASSOUROU
- Dr HAMIDOU Youssoufa
- Dr FOUGOUA Guazi
- Dr LENGA
- Dr HAMIDOU
- Dr NGANDA Roger

DEROULEMENT DE LA MISSION :

Judi 01 novembre 2012 :

- 11 :30 Arrivée à Maroua.
- 13 :00 – 17 :00 Réunions avec les autorités administratives et bureaux régionaux.

Vendredi 02 novembre 2012 :

- 09 :00 – 16 :00 Rencontre avec les responsables de camps et consultations

Samedi 03 novembre 2012 :

- 09 :00 – 16 :00 Consultations dans les camps des sinistrés
- 17 :00 – 18 :00 Réunion d'évaluation de la mission
- Visite du président chez Dr SOUAIBOU Garoua

Dimanche 04 novembre 2012 :

- 09 :00 – 10 :00 Réunion avec les Représentants Régionaux
- 14 :00 Retours sur douala

ACTIONS MENEES SUR LE TERRAIN:

- Plus de 1000 Consultations et soins gratuits.
- Fourniture de médicaments d'une valeur de 5 millions de francs CFA.
- Réconfort des populations.

PUBLICITE

POLYPHARMA SARL

NOS SERVICES

OUR SERVICES

- Distribution des dispositifs médicaux et de laboratoire
Distribution of medical devices and laboratory
- Distribution des équipements médicaux et de laboratoire
Distribution of medical equipment and laboratory
- Assistance
Assistance
- Conseil
Council
- Installation
Installation setup
- Formation
Training
- Maintenance
Maintenance

www.polypharma90.com

NOS AGENCES

YADOUNE
Tél : +237 22 23 44 00
E-mail: polypharmayadoune.fr

DOUALA
Tél : +237 33 40 83 83
E-mail: polypharmadoouala.fr

BAFOUSSAM
Tél : +237 33 44 28 42
E-mail: polyphamabafoussam.fr

NGAOUNDERE
Tél : +237 22 25 14 99
E-mail: polypharmangaoundere.fr

RAMENDI
Tél : +237 33 36 11 95
E-mail: polyphamarameni.fr

« A Polypharma, nous faisons chaque jour un peu plus pour la médecine moderne, pour la santé de l'humanité »

SEJOUR DE L'ONMC A MAROUA

Réactions des sinistrés

« Que les autres suivent l'exemple de l'Onmc... »

Nous remercions l'Ordre national des médecins du Cameroun, son président pour ce geste de cœur. C'est une preuve que le médecin, où qu'il se trouve a toujours a toujours comme préoccupation principale, la santé des populations. Nous n'avions pas imaginé un seul instant, que des médecins, n'exerçant pas dans notre contrée pouvaient se mobiliser ainsi pour nous donner un aussi précieux coup de main. Je saisis cette occasion, pour demander aux autres associations professionnelles, de suivre l'exemple de l'Ordre national des médecins, car, nous sommes dans le besoin.

Ahmadou, sinistré.

« J'ai pu faire une échographie pour la première fois de ma vie... »

Mon mari, mes enfants et moi étions dans une situation critique. L'arrivée des médecins de l'Onmc m'a permis de recevoir des médicaments et des produits alimentaires. Mais je suis plus contente parce que pour la première fois de ma vie, j'ai pu faire une échographie. Je suis mère de huit enfants, et je n'avais jamais fait une consultation prénatale. La venue ici à Maroua des médecins de l'Onmc m'a permis de le faire, et je ne peux que remercier ces médecins pour leur générosité, et leur disponibilité. Que Dieu leur accorde sa grâce.

Hawa, femme au foyer, sinistrée

« De nombreux indigents ont bénéficié de cet élan de cœur de l'Onmc... »

Nous avons reçu des dons et des visites par le passé. Mais l'arrivée des médecins de l'Onmc a été quelque chose de plus particulier. Non seulement ils ont distribué des dons (médicaments et produits alimentaires) mais surtout ils ont consulté et soigné beaucoup de personnes. Pendant leur séjour ici, les populations se sont senties prises en charge. Et je puis vous assurer que certaines maladies qui n'avaient pas les moyens de se rendre à l'hôpital, ou d'acheter les médicaments ont bénéficié de ce geste de cœur de l'Ordre national des médecins du Cameroun. C'est l'occasion pour moi de les remercier au nom de mon village

Moustapha, chef traditionnel

« Les populations doivent faire bon usage du don... »

Les pouvoirs publics s'associeront toujours à de pareilles initiatives de solidarité. Cet appui multiforme de l'Ordre national des médecins du Cameroun tombe à pic. Il arrive à un moment où les populations étaient vraiment dans le besoin. Nous avons demandé aux populations de faire bon usage de ce don.

Représentant du Gouverneur



D2I2gation de l'ONMC à Garoua



Autorités Administratives et l'ONMC



Les sinistrés pris en charge par les médecins

REMERCIEMENTS POUR CONTRIBUTIONS A LA MISSION

NOMS ou STRUCTURE

CONTRIBUTIONS

CLINIQUE DE L'AEROPORT	1 Médecin pris en charge = 200 000 + 400 000 F CFA = 600 000 F CFA
ADLUCEM	2 Médecins pris en charge = 400000 F CFA
Dr TCHINOU et Mlle FOURCAUD Anne	Frais de voyage et hébergement = 400 000 F CFA + 100 000 F CFA = 500 000 F CFA
Centre Médical des Roseaux (Dr Henriette MEILO)	200 000 F CFA
Centre Médical Odissée (Dr GWET-BELL Ernestine)	150 000 F CFA
Centre Hospitalier Panafricain GSA (Dr WANDJA)	2 Cartons de Médicaments
Dr ONOMO	100 000 F CFA
CINPHARM	4 Cartons de Médicaments
Dr TIMNOU (Swiss Clinic)	200 000 F CFA
Dr Igor KOLESNIKOV	30 000 F CFA
Dr ZOUATOM Mélanie	100 000 F CFA
Dr Angela KOLESNIKOV	30 000 F CFA
Dr TITALOM	100 000 F CFA
Dr TOUKAM KOUAM Berthe	10 000 F CFA
Dr TSINGAING	50 000 F CFA
Clinique du Berceau SARL	100 000 F CFA
Centre d'Imagerie Médicale de Douala (CIMD) Dr AMANA J-P	100 000 F CFA
Dr KOTTO	100 000 F CFA
Dr NDJEBET	100 000 F CFA
Monsieur et Mme SANDA	1 Médecin pris en charge + 100 000 F CFA
Dr Mauriceau FODJO	30 000 F CFA
Dr Joseph CHENDJOU	20 000 F CFA
Dr KAMDEM Félicité	100 000 F CFA
Dr DACKAM LUNCKWEY M.C	100 000 F CFA
Dr TCHIDJO	200 000 F CFA
Dr MANGA Théodore	2 Cartons de Lunettes
Dr DICKMU Lawrence	15 000 F CFA
Dr TAGNE Emmanuel	1 carton de Lait + 25 000 F CFA
Dr ATEDJOE	250 000 F CFA
Centre d'Imagerie Médicale de Douala (CIMD) Dr AMANA J-P	100 000 F CFA
Clinique du Berceau SARL	100 000 F CFA
TOTAL	3 910 000 F CFA (médicaments non compris)

ACTIVITES DU BUREAU

Formation médicale**L'ONMC chez le Premier ministre**

Le premier ministre chef du Gouvernement a reçu en audience le 08 février 2012 à Yaoundé, les président des ordres de médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes et vétérinaires du Cameroun. La rencontre d'une heure entre le PM a tourné autour de la formation médicale. Le chef du gouvernement s'est montré préoccupé par la qualité de la formation des jeunes médecins, a surtout

encouragé les différents ordres notamment l'Onmc a œuvré d'avantage pour une médecine de qualité au Cameroun. Bon à savoir le comité ad hoc crée le 27 mars 2012 est une réponse du chef du gouvernement face aux préoccupations des différents ordres relatives à la formation médicale.

Concertation**Création d'une plate forme entre les différents ordres (médecins, vétérinaires, pharmaciens, dentistes...)**

Le 14 janvier à Yaoundé s'est tenue une réunion de concertation sur la formation para médicale au Cameroun. C'est rencontre regroupait les différents ordres, médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes et vétérinaires du Cameroun. Les participants à cette rencontre ont défini une stratégie commune afin d'améliorer la qualité de la formation médicale au Cameroun. DR Guy Sandjon, président de l'Onmc représentait notre institution à cette rencontre.

Management**L'ONMC se sépare de sa Secrétaire Permanente**

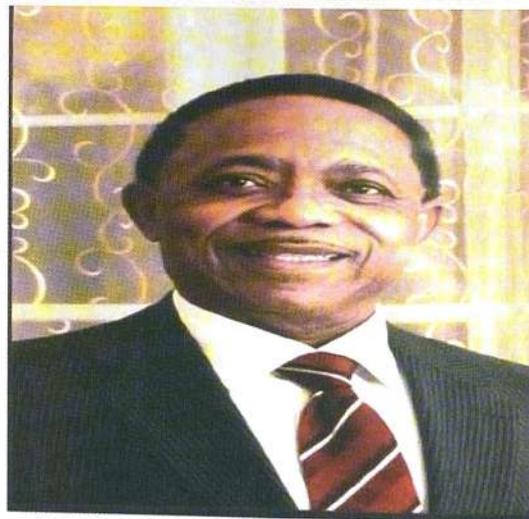
La réunion du bureau de l'ONMC tenue le vendredi 20 janvier 2012, a décidé de mettre un terme aux fonctions de Suzanne MOLU comme secrétaire permanente de l'Onmc. Cette décision a pris effet le vendredi 27 janvier 2012 .

DIASPORA

REPRESENTATION DE L'ONMC EN ALLEMANGNE

Président:	Dr Alain Nguento
Secrétaire Général:	Dr Philippe Miko
Trésorière:	Dr Nadia Kamdem
Conseiller:	Dr Ngassa Emmanuel.
Conseiller:	Dr NKONO NKONO Jean Oscar

- Ce Bureau sera installé le 25 novembre 2012 à Berlin en présence de S.E.M. l'Ambassadeur du Cameroun en Allemagne, et du Président de l'ONMC, Dr Guy SANDJON.

REPRESENTATION DE L'ONMC A WASHINGTON

Représentant ONMC: Dr NKWANYUO Joseph

Façade principale de l'immeuble siège de l'ONMC en chantier

Donne du punch à ton corps...



0%
Cholestérol

Boisson au soja nature ou fruité

Camlait
La Force du Lait!

Prolifération des Facultés de médecines: La réponse du gouvernement

Le gouvernement a réagi au sujet de la préoccupation de l'Ordre national des médecins concernant la formation médicale. C'est ainsi qu'une commission ad hoc a été mise en place le 27 mars 2012. Cette commission a ainsi été créée par le gouvernement pour apporter une réponse à cette dérive qui mettait en danger notre profession ainsi que la santé de nos concitoyens. Nous publions en intégralité ce texte du ministre de l'Enseignement supérieur.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

CABINET DU MINISTRE

THE MINISTER'S OFFICE

- 1.2 / 0140

27 MAR 2012

ARRETE N° _____ /MINESUP/CAB/IGS/ du _____
Portant création et organisation d'une Commission ad hoc d'évaluation des Facultés de Médecine et des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur de formation Médicale, Pharmaceutique et Odontostomatologique.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- Vu la Constitution ;
 - Vu la Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur ;
 - Vu Loi n° 2011/020 du 14 décembre 2011 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'année 2012 ;
 - Vu Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
 - Vu le Décret n° 2005/142 du 29 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
 - Vu le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
 - Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 - Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 - Vu le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
 - Vu le décret n° 2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
 - Vu la Circulaire n° 006/CAB/PM du 27 mai 2010 relative à la détermination du montant des indemnités des membres des Comités et Secrétariats Techniques.
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Il est créé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, une Commission ad hoc chargée de l'évaluation des Facultés de Médecine et des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur de formation Médicale, Pharmaceutique et Odontostomatologique.

Article 2 : Placée sous la supervision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, la commission ad hoc a pour mandat d'évaluer les Facultés de Médecine et les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur de formation Médicale, Pharmaceutique et Odontostomatologique. En outre, elle est chargée de proposer au Ministre de l'Enseignement Supérieur les mesures appropriées pour améliorer la qualité de la formation médicale, l'homologation des filières suscitées dans les établissements concernés, le cas échéant, la suspension ou la fermeture.

Article 3 : La commission ad hoc est composée ainsi qu'il suit :

Président : Pr. Maurice Aurélien SOSSO, IGS / MINESUP ;

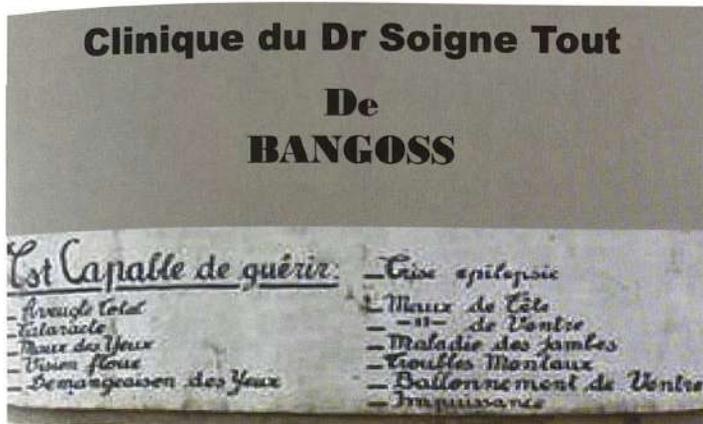
Vice-Président : Pr. BIWOLE SIDA Magloire, IGS / MINSANTE ;

Membres :

- Pr. KINGUE Samuel, DRH/MINSANTE
- Pr. DONFACK SONKENG Léopold, IA1/MINESUP ;
- Dr. HALIDOU MAMOUDOU, IS3/MINESUP ;
- Un (01) Représentant des Ordres Professionnels ;

Télévision: le Ministre de la Communication rappelle à l'ordre

Halte à la publicité mensongère



Attention aux escrocs et charlatans

L'Ordre national des médecins du Cameroun (Onmc) a régulièrement fustigé la complicité entre les médias et certains charlatans. Comment comprendre que certains médias à la réputation bien établie relayent à longueur de journée la publicités de ces pseudo praticiens de la médecine. Le gouvernement n'est pas resté insensible à cette dénonciation. Ainsi, le gouvernement, à travers un communiqué signé du ministre de la

communication, paru dans Cameroun Tribune vient de tirer la sonnette d'alarme en mettant en garde les promoteurs de certains médias.

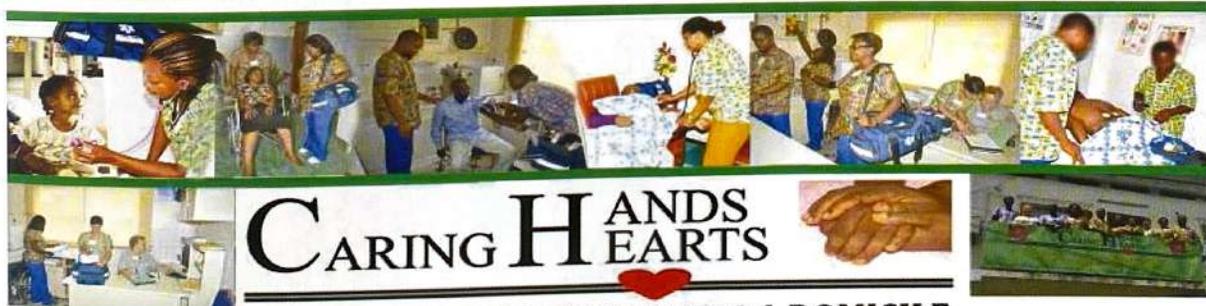
Pour dire simplement, il est désormais interdit de faire sa publicité à la télé ou à la radio. Tous les contrevenants à cette disposition s'exposent à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le ministre de la communication porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que certains médias passant outre ses nombreuses mises en garde, continuent de consacrer une grande partie de leurs programmes à la promotion de structures de santé, de produits médicamenteux ou de talents de pseudo-docteurs dont le seul but est de flouer les populations.

Une telle pratique est en violation flagrante de la législation camerounaise en la matière, notamment la loi N° 2006/018 du 29 décembre 2006 régissant la publicité. Elle est porteuse de graves conséquences sur la santé des populations.

A cet égard, le ministre de la Communication fait un rappel à l'ordre à tous les médias concernés, afin qu'ils mettent fin sans délai à cette activité honteuse, faute de quoi, il se verrait dans l'obligation d'appliquer à l'encontre des contrevenants, les sanctions exemplaires prévues par la réglementation en vigueur.

PUBLICITE



Un effort continu pour l'Excellence

- Convenance
- Compassion
- Confidentialité
- Professionnalisme

A continuous strive for Excellence

- Convenience
- Compassion
- Confidentiality
- Professionalism

Nos Services : (Soins Infirmiers Complètes Garantis)

**Injection
pansement
l'hygiène personnelle
Physiothérapie**

Our services: (Guaranteed Complete Nursing Care)

**Injections
Wound care
Personal hygiene
Physiotherapy**

Lutte contre la médecine illégale: Les structures de Toukam et Petsoko fermées

L'Ordre Nationale des Médecins du Cameroun a initié un certain nombre de mesures afin de lutter contre l'exercice illégal de la profession de médecine dans notre pays. Il en est de même de la chasse aux officines et autres établissements sanitaires clandestins ou non agréés. C'est le cas avec ces deux décisions signées du président de l'Onmc, DR Guy Sandjon, concernant les nommés Toukam Emile et Clément "Petsoko".

ORDRE NATIONAL DES
MEDECINS DU CAMEROUN
O.N.M.C.



CAMEROON MEDICAL
COUNCIL
C.M.C.

ORDRE NATIONAL DES
MEDECINS DU CAMEROUN
O.N.M.C.



CAMEROON MEDICAL
COUNCIL
C.M.C.

Yaoundé - Tél/Fax : (237) 22 00 28
www.onmc.cm

Douala - Tél. : (237) 22 00 27
E-mail : onmc-cma@hotmail.com

Yaoundé - Tél/Fax : (237) 22 00 28
www.onmc.cm

Douala - Tél. : (237) 22 00 27
E-mail : onmc-cma@hotmail.com

Sigé Yaoundé
B.P. 15334
Tél. : (237) 22 00 28

PRÉSIDENT :

Dr Guy SANDJON
sandjon@onmc.cm
Tél. : 33 42 92 36
Cell. : 99 91 29 01

^{1^{er}} Vice-Président :
Pr YETANYE EKOBE
yetanye@onmc.cm
Tél. : 22 00 17 27
Cell. : 99 91 90 29

^{2^{ème}} Vice-Président :
Dr Edmond AGROR
agror@onmc.cm
Tél. : 99 68 71 07

Secrétaire Général :
Dr BÉDOUO ADANGAMA
bedouo@onmc.cm
Tél. : 22 21 48 48
Cell. : 99 68 11 11

Secrétaire Général Adjoint N° 1 :
Dr Moussa FOMMO que JONG
fommo@onmc.cm
Tél. : 33 42 83 74
Cell. : 99 91 03 46

Secrétaire Général Adjoint N° 2 :
Dr Joseph WEFUAN
wefuan@onmc.cm
Tél. : 33 36 59 07
Cell. : 99 60 94 44

Téléviseurs :
Dr Berthe BOLLO
bollo@onmc.cm
Tél. : 73 44 23 59
Cell. : 99 97 34 88

Secrétaire Financier :
Pr Simon Pierre TEEKAM
teekeam@onmc.cm
Tél. : 33 42 73 33
Cell. : 99 98 23 19

Commissaires aux Comptes :
Pr Albert MOUELE SONE
sone@onmc.cm
Tél. : 33 37 02 52
Cell. : 99 95 15 26

MEMBRES :
Dr Denis BODALLO
bodallo@onmc.cm
Tél. : 33 42 78 61
Cell. : 99 91 08 50

Dr Georges ASSAM
assam@onmc.cm
Tél. : 33 39 29 37
Cell. : 99 85 08 67

Dr Josephine FOKAM
fokam@onmc.cm
Tél. : 33 44 64 47
Cell. : 77 75 09 26

Dr Dominique NGAH NGAH
ngah@onmc.cm
Tél. : 22 23 40 29
Cell. : 77 34 84 84

Dr Emmanuel FONGANG
fongang@onmc.cm
Tél. : 77 23 14 40

Dr Michel TOUROAMO
touroamo@onmc.cm
Tél. : 99 82 18 45

Dr NDEMETYAMA MORITANG
moritang@onmc.cm
Tél. : 22 09 77 47
Cell. : 77 44 40 97

Dr Thérèse KAMGUEP
kamguep@onmc.cm
Tél. : 99 75 92 34

DECISION N° 03 / DONMC/PSG/SP du 25 juin 2011 Portant fermeture sur l'ensemble du territoire national, des établissements privés dits sanitaires appartenant à Monsieur TOUKAM Emile.

Le Conseil de l'Ordre National des Médecins du Cameroun,

- Vu les dispositions de l'article 17 alinéa 3 de la loi N 90-36 du 10 Août 1990 relatives à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin,
- Vu le règlement intérieur de l'Ordre des Médecins,
- Vu les délibérations l'Assemblée Générale de l'Ordre du 31 Mars 2010 à Yaoundé portant élection des membres du bureau,
- Vu les actes d'exercice illégal de la profession de Médecin pratiqués par Monsieur TOUKAM Emile,

DECIDE

Article 1^{er} : La fermeture immédiate des établissements privés sanitaires appartenant à Monsieur TOUKAM Emile car il n'a aucune qualification pour poser des actes médicaux.

Article 2 : Sont concernés par la dite décision les autres structures ouvertes par le contrevenant sur toute l'étendue du territoire camerounais.

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Ordre est chargé du suivi de la mise en exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le

Ampliations :

- MINSANTE/DOSTS/DRSP
- GOUVERNEURS/PREFETS
- SYNDICAT DES MEDECINS PRIVES DU CAMEROUN
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

Sigé Yaoundé
B.P. 15334
Tél. : (237) 22 00 28

PRÉSIDENT :

Dr Guy SANDJON
sandjon@onmc.cm
Tél. : 33 42 92 36
Cell. : 99 91 29 01

^{1^{er}} Vice-Président :
Pr YETANYE EKOBE
yetanye@onmc.cm
Tél. : 22 00 17 27
Cell. : 99 91 90 29

^{2^{ème}} Vice-Président :
Dr Edmond AGROR
agror@onmc.cm
Tél. : 22 21 48 48
Cell. : 99 68 71 07

Secrétaire Général :
Dr BÉDOUO ADANGAMA
bedouo@onmc.cm
Tél. : 22 21 48 48
Cell. : 99 68 11 11

Secrétaire Général Adjoint N° 1 :
Dr Moussa FOMMO que JONG
fommo@onmc.cm
Tél. : 33 42 83 74
Cell. : 99 91 03 46

Secrétaire Général Adjoint N° 2 :
Dr Joseph WEFUAN
wefuan@onmc.cm
Tél. : 33 36 59 07
Cell. : 99 60 94 44

Téléviseurs :
Dr Berthe BOLLO
bollo@onmc.cm
Tél. : 73 44 23 59
Cell. : 99 97 34 88

Secrétaire Financier :
Pr Simon Pierre TEEKAM
teekeam@onmc.cm
Tél. : 33 42 73 33
Cell. : 99 98 23 19

Commissaires aux Comptes :
Pr Albert MOUELE SONE
sone@onmc.cm
Tél. : 33 37 02 52
Cell. : 99 95 15 26

MEMBRES :
Dr Denis BODALLO
bodallo@onmc.cm
Tél. : 33 42 78 61
Cell. : 99 91 08 50

Dr Georges ASSAM
assam@onmc.cm
Tél. : 33 39 29 37
Cell. : 99 85 08 67

Dr Josephine FOKAM
fokam@onmc.cm
Tél. : 33 44 64 47
Cell. : 77 75 09 26

Dr Dominique NGAH NGAH
ngah@onmc.cm
Tél. : 22 23 40 29
Cell. : 77 34 84 84

Dr Emmanuel FONGANG
fongang@onmc.cm
Tél. : 77 23 14 40

Dr Michel TOUROAMO
touroamo@onmc.cm
Tél. : 99 82 18 45

Dr NDEMETYAMA MORITANG
moritang@onmc.cm
Tél. : 22 09 77 47
Cell. : 77 44 40 97

Dr Thérèse KAMGUEP
kamguep@onmc.cm
Tél. : 99 75 92 34

DECISION N° 03 / DONMC/PSG/SP du 25 juin 2011 Portant fermeture sur l'ensemble du territoire national, des établissements privés dits sanitaires appartenant à Monsieur TOUKAM Emile.

Le Conseil de l'Ordre National des Médecins du Cameroun,

- Vu les dispositions de l'article 17 alinéa 3 de la loi N 90-36 du 10 Août 1990 relatives à l'exercice et à l'organisation de la profession de médecin,
- Vu le règlement intérieur de l'Ordre des Médecins,
- Vu les délibérations l'Assemblée Générale de l'Ordre du 31 Mars 2010 à Yaoundé portant élection des membres du bureau,
- Vu les actes d'exercice illégal de la profession de Médecin pratiqués par Monsieur TOUKAM Emile,

DECIDE

Article 1^{er} : La fermeture immédiate des établissements privés sanitaires appartenant à Monsieur TOUKAM Emile car il n'a aucune qualification pour poser des actes médicaux.

Article 2 : Sont concernés par la dite décision les autres structures ouvertes par le contrevenant sur toute l'étendue du territoire camerounais.

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Ordre est chargé du suivi de la mise en exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le

Ampliations :

- MINSANTE/DOSTS/DRSP
- GOUVERNEURS/PREFETS
- SYNDICAT DES MEDECINS PRIVES DU CAMEROUN
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

ANNONCE

Pour l'édition de vos magazine, faites comme L'Ordre national des médecins du Cameroun: Confiez nous la réalisations de vos ouvrages, affiches, banderoles, tracts, brochures...

E-mail: cideasgroup@yahoo.fr

Tel : +237 77 91 62 15

DISTINCTION

Le Pr MONEKOSSO honoré

Le professeur Gottlieb Lobe Monekosso, ancien ministre de la Santé publique et ancien directeur régional de l'organisation mondiale de la Santé (Oms) pour l'Afrique, a été récompensé le 13 septembre à Londres en Grande Bretagne. Il a reçu, en signe de reconnaissance de ses œuvres dans le domaine de la santé



Pr Monekosso

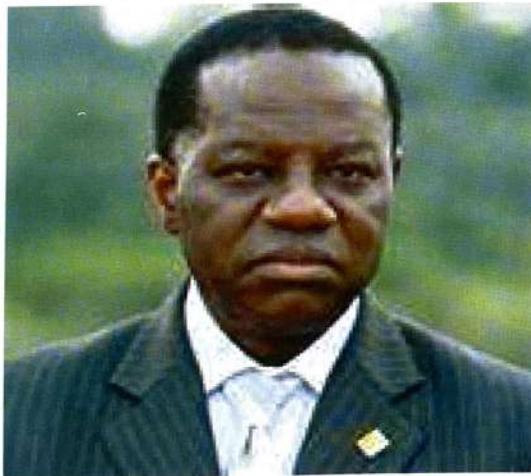
publique tant sur le plan national qu'international, la médaille d'or Queen Elisabeth II 2012. Il s'agit d'une distinction honorifique attribuée à l'issue d'un concours périodiquement organisé entre les professionnels de la santé dans les pays membres du Commonwealth. Le gagnant de cette année n'est donc autre que le professeur Gottlieb Lobe Monekosso du Cameroun.

FORMATION

De nouveaux médecins sur le terrain

La remise des diplômes aux lauréats de la promotion 2012 de la Faculté de Médecine des Sciences Biomédicales (FMSB), a eu lieu à l'Amphi 700 de l'Université de Yaoundé I, vendredi 14 septembre 2012 dernier. Ils étaient 165 récipiendaires des parchemins de fin de formation. La cérémonie était présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur (Minesup) et chancelier des ordres

académiques, Jacques Fame Ndong. Cette remise de diplômes a été une occasion pour féliciter les enseignants et étudiants ayant reçu différents prix entre autres le prix de l'excellence féminine, le prix de meilleur étudiant



S.E. Jacques FAME NDONGO, le Minesup ministre de l'Enseignement supérieur

et le prix de meilleur enseignant. Le Doyen de la faculté, le Pr Côte Ebona Mvogo, n'a pas manqué de transmettre plus d'un message aux finissants. La rigueur pédagogique, la modernisation des infrastructures et du matériel aussi, le respect des procédures et de la réglementation. La cérémonie s'est terminée avec les prestations de serment de chaque lauréat, suivi de l'octroi du titre de « médecin » par le président de l'Ordre national des médecins du Cameroun, Guy Sandjon. Le président de l'Onmc a invité les nouveaux médecins à œuvrer sans relâche dans l'intérêt du malade et de la médecine.

ENSEIGNEMENT POST UNIVERSITAIRE

Le renforcement des capacités est une priorité de premier ordre pour les médecins. Au cours de l'année qui s'achève, l'ONMC a coaché de nombreux Enseignants post universitaire (EPU)



Gouverneur, DGA AHP, Pdt de l'ONMC, Dr Alexanian



Cours magistral sur les troubles du rythme cardiaque dispensés aux médecins et cardiologues



Photo avec Dr Guy SANDJON, Pdt de l'Onmc

Visite du professeur Michel Haissaguerre (du 10 au 15 février) et Visite officielle de l'Hôpital Américain de Paris au siège de l'Onmc à Douala

COOPERATION AVEC LA FRANCOPHONIE

DR Guy Sandjon élu à la vice présidence de la CFOM

L'ordre national des médecins du Cameroun a participé du 2 au 3 décembre 2011 à Libreville, à la 3eme Assemblée Générale de la conférence francophone des ordres de médecines (CFOM). Au cours de cette rencontre, le Cameroun a été honoré par ses pairs. Dr Guy Sandjon, président de l'Onmc a été élu à la vice présidence de cette presti-



Charte de l'Association des Ordres et Collèges de médecins francophones

Conscients des difficultés auxquelles ils doivent faire face et décidés à apporter leurs contributions aux pouvoirs publics dans le domaine de la santé;

Consciens des défis que doivent relever les Médecins et les professionnels de la santé dans un monde de plus en plus globalisé;

Consciens de leur responsabilité vis-à-vis des populations et des autorités publiques;

Consciens de la nécessité, pour chacun d'entre eux d'atteindre les objectifs de santé du troisième millénaire à travers une politique de qualité de la médecine;

Consciens de la mobilité croissante des patients, des risques pandémiques qui en découlent dans un contexte de pénurie et d'inégale répartition des professionnels de la santé;

Consciens que l'apport d'une coopération multilatérale les mettrait en meilleure position pour la réalisation de leur mission et l'aboutissement des réformes nécessaires. Réunis en séance plénière à Paris le 08 décembre 2006, au Val de Grâce, ont décidé ce qui suit : Le développement et la structuration d'un travail en commun doivent permettre de :

Renforcer la concertation, la coordination et les échanges d'information entre organismes ayant les mêmes missions de régulation;

Conjuguer les efforts et les ressources de chacun, pour une meilleure efficacité de la collectivité médicale, au service des populations;

Promouvoir les programmes de santé publique et en particulier de prévention;

Promouvoir l'accès aux soins notamment les soins d'urgence qui doivent être dispensés pour tous les patients quelles que soient leurs origines et en toutes circonstances

Préserver l'indépendance professionnelle du corps médical indispensable pour la prise en charge de l'ensemble des patients;

Contribuer à l'amélioration de la formation médicale et à l'évaluation des pratiques professionnelles pour une médecine de qualité;

Coopérer sur des projets spécifiques et multilatéraux
Evaluer l'impact de la mobilité des professionnels de santé et proposer les mesures nécessaires.

Paris 08 Décembre 2006

VISITE Une délégation de L'hôpital Américain à l'Onne

Une délégation de L'Hôpital Américain de Neuilly à Paris (France) a séjourné au Cameroun le 10 Septembre dernier dans le but de mettre en place un partenariat avec les pays de la sous-région Afrique. Il s'est agit d'une délégation de trois (03) personnes mais aussi et surtout les médecins responsables des évacuations sanitaires. Pendant leur séjour de quarante-huit (48) heures à Yaoundé la capitale) la délégation conduite par Monsieur Yves Pinot, le directeur général adjoint de l'Hôpital

Américain de Paris et dans laquelle se trouvaient également Madame Deborah Peixoto, le Dr Jacques Alexanian et le Pr

La délégation conduite par Monsieur Yves Pinot, le directeur général adjoint de l'Hôpital Américain de Paris a visité plusieurs formations sanitaires publiques et privées avant d'être reçue en audience par le Secrétaire d'Etat du Ministère de la Santé Publique.

Ibrahim Ali Touré a visité plusieurs formations sanitaires publiques et privées avant d'être reçue en audience par le Secrétaire d'Etat du Ministère de la

Santé Publique Alim Hayatou.

Arrivée le Mercredi 12 Septembre 2012 à Douala, la délégation a été tour à tour reçue le Jeudi 13 Septembre 2012 par Didier GOUJAUD, le Consul Général de France à Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala le Docteur Fritz Ntoné Ntoné, le Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, le Président de l'Ordre National des Médecins du Cameroun (ONMC) le Docteur Guy Sandjon et enfin le Gouverneur de la Région du Littoral Joseph Béti Assomo.

ANNONCE

COURSE SPORTIVE 2012

RELEVE LE DEFI
AVEC...



MA SOURCE
D'ENERGIE



Adding value to life



blédina

Blédilait

CROISSANCE

NOUVELLE
FORMULE



3

LAIT DE CROISSANCE
حليب النمو

COMBIFER
FER + AGE*

12-36
mois

شهرًا

13
vitamines

١٣ فيتامين

Calcium

كالسيوم

Paiement par Téléphone
2 minutes ou 2 heures
pour payer votre facture
A vous de choisir ...



Ce qu'il faut pour créer son compte électronique :

- > Etre un abonné avec une ligne **identifiée** ;
- > Ouvrir gratuitement (avec la photocopie de votre **CNI**) un compte dans un point de vente d'un opérateur partenaire ou dans un espace client AES-SONEL ;
- > Recevoir ensuite le **sms de confirmation** d'ouverture du compte électronique ;
- > Procéder à un premier dépôt dans son compte électronique;

Et votre porte monnaie électronique est fonctionnel !

Comment payer sa facture d'électricité avec son portable?

Pour les abonnés Orange tapez **#150#** puis suivez les indications
 Pour les abonnés MTN tapez ***126*1#** puis suivez les indications

C'est facile, et c'est rapide!

Renseignements:

AES-SONEL- MTN- ORANGE shops
www.aessoneltoday.com

Pour infos: 77 11 77 11 - 99 11 99 11 - 33 42 33 33



NSIA

Assurances & Banque



Le vrai visage de l'Assurance et de la Banque

**Côte d'Ivoire - Bénin - Gabon - Sénégal - Congo - Togo - Guinée Bissau
Cameroun - Guinée - Mali - Ghana - Nigeria**



Filiale du Groupe NSIA

NECHROLOGIE**Vie et œuvres de Dr ABDOULAYE SOUAÏBOU**

- Médecin Directeur de la clinique Southia à Garoua. B. P. : 343
- Date de naissance : 17.09.1937 à Mokolo.
- Nationalité : Camerounaise
- Fils de : Feu SOUAÏBOU Bobo. Fonctionnaire décédé et de GAÏ-GUYAIE.
- 1972 : Sous Directeur de Formations Sanitaires et Hospitalières au Ministère de la Santé Publique.
- 1975 : Membre du Conseil Economique et Social, Président de la Section des Affaires Sociales et cultures
- Directeur de la Santé Publique.
- 1984 : Délégué Général au Tourisme.
- 1985 : Secrétaire d'Etat au Tourisme.
- 1992 : Mise à la retraite après le contrat rempli.
- 1973 : Décorations . Chevalier de l'Ordre de la Valeur
- 03/12/1975 : Chevalier des palmes académiques
- 30/05/1982 : Officier de l'Ordre de la Valeur
- 30/05/1988 : Commandeur de l'Ordre de la Valeur
- Marié et père de 8 enfants.



Le Président de l'ONMC et le Représentant Régional du Nord expriment leurs condoléances à la famille Dr SOUAÏBOU

**L'Ordre national des médecins du Cameroun
exprime ses sincères condoléances aux familles
des illustres confrères décédés
Il s'agit des regrettés Dr**

- Nsangou Inoussa
- Monny lobé
- Tchimegni René
- Abdoulaye Souaibou

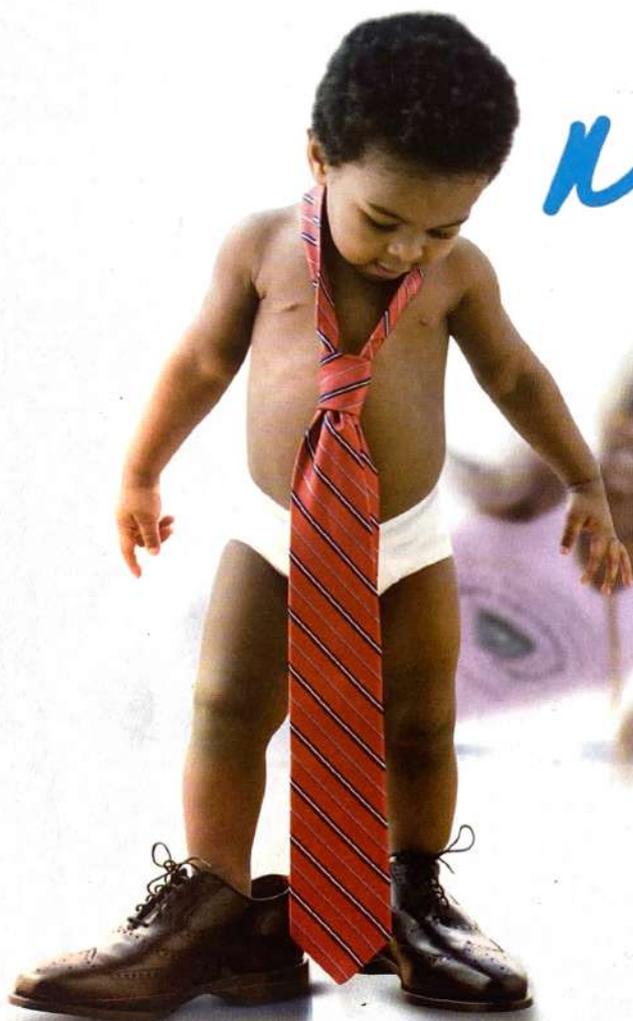
Votre partenaire



Moby Bébé

Le bien-être
garantit son avenir.

Merci maman



Le meilleur de la nature pour votre bébé

les laboratoires
biopharma